



RSE et droit de la durabilité – mercredi 4 novembre 2026

Discours d'ouverture de Madame la Vice-Bâtonnière Carine Denoit-Benteux

1) Table ronde introductive - RSE : jusqu'où le droit doit-il aller ?

Intervenantes :

Hélène Valade, Présidente de l'ORSE et Directrice Développement Durable et Environnement du groupe LVMH

Nathalie Dubois, Présidente de l'AFJE, Secrétaire Générale de Fnac-Darty

Gépy Koudadje, Membre du Conseil de l'Ordre

Modération : Sophie Schiller, Agrégée des facultés de droit, professeur de droit privé à l'université Paris-Dauphine-PSL

2) Actualités réglementaires en matière de durabilité/RSE - Quelles actions engager dans les entreprises ?

Intervenantes :

Céline Soubranne, directrice RSE chez Lagardère

Charlotte Michon, avocate au Barreau de Paris

Modération : Myriam Millet, Cheffe de projet Environnement chez Orange

3) Procès en matière de durabilité/RSE - Quand la RSE se règle-t-elle devant un juge ?

Intervenants :

Lydia Méziani, ancienne directrice juridique en charge de la compliance, des droits humains et de l'éthique de Nestlé France, avocate au Barreau de Paris

Charlotte Migne, directrice RSE chez Suez

Etienne Kowalski, avocat au Barreau de Paris et membre du Conseil de l'Ordre

Modération : Jean-Charles Fournol, chargé de mission Finance & RSE à l'ORSE

4) Atelier pratique et participatif - Fonctions RSE, juridique et avocats : quelle articulation ?

Animation :

Carmen Briceno, Responsable de la Commission Compliance de l'AFJE

Lydie Recorbet, Chargée de mission Engagement Social & Sociétal à l'ORSE

Gépy Koudadje, Membre du Conseil de l'Ordre à l'ORSE